Mars 2022

Le Babillard

Journal mensuel de la Municipalité de St-Côme-Linière

Volume 12, numéro 1

Pour urgences de fin de semaine

(ex: Égouts bouchés, ponceaux arrachés, grosses fuites d'eau)

418 225-6305

Élection partielle

Élection municipale partielle

Poste en élection:

Siège de conseiller/conseillère #2

Candidatures: Mme Bianca Perreault, M. Robby Poulin, M. Carmelo Michael Vicenté

Vote par anticipation: Dimanche le 24 avril 2022 de 9h30 à 20h00

Jour du scrutin: Dimanche le 1er mai 2022 de 9h30 à 20h00

***** Pièce d'identité obligatoire *****

Lieu: Salle paroissiale 1547, 19e rue St-Côme-Linière (derrière l'église)

Vous devez être inscrit sur la liste électorale pour pouvoir voter.

Commission de révision de la liste électorale: 13 et 14 avril 2022

Détails en pages 6 et 7

Personnel électoral demandé: Informations en page 10

Activité spéciale!
Inscription requise.
Détails en page 18

Dans ce numéro:

Procès-verbaux 14 et 25 mars	2-5
Réunions du conseil municipal; Changement horaire hôtel de ville; Jardin communautaire; Garage de toile	5
Avis publics concernant les élections	6-7
Infos taxes annuelles 2022	8
Des nouvelles de l'école Kennebec	9
Personnel électoral recherché; Aide aux résidences patrimoniales	10
Infos escouade canine	11
Baril récupérateur d'eau de pluie; Assemblée générale annuelle Caisse Desjardins; Tournoi hockey	12
Commandites et dons Caisse Desjardins du Sud de la Beauce	13
Infos fraudes; Vie Active	14
HLM; Premiers répondants; Collecte des ordures aux 2 semaines; Activités des Fermières; Membres du conseil municipal	15
Société historique; Info bacs ordures; Centre d'Écoute Beauce-Etchemins	16
Service incendie - Infos; Comptoir d'Aubaines; FADOQ; CAPCHA	17
Aréna: Informations diverses; Offre de cardio plein air	18
Info fosses septiques avec cédule 2022; Centre du deuil; Havre l'Éclaircie; Transport Autonomie	19
Bibliothèque municipale	20
Changement bacs récupérateurs; Popote roulante; Encombrants ménagers	21
Développement économique	22
Centre du Deuil; Recyclage; Lampadaires défectueux; Aide alimentaire; Abattage d'arbres	23
Prêt de matériel médical	24

ASSEMBLÉES DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 14 mars 2022.

ADOPTION R 380-2022 AIDE À LA MISE AUX NORMES DES FOSSES SEPTIQUES 2022

22-03-04 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement d'adopter le règlement no 380-2022 concernant un aide à la mise aux normes des fosses septiques 2022.

ADOPTION R 381-2022 RÈGLES DE CONTRÔLE DES DÉPENSES ET SUIVIS BUDGÉTAIRES

22-03-05 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement d'adopter le règlement no 381-2022 règles de contrôle des dépenses et suivis budgétaires.

ACCEPTATION CONVENTION COLLECTIVE 2022-2026

22-03-06 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que l'on accepte la convention collective 2022-2026 et désigne M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, à signer la nouvelle convention pour une période de 5 ans.

ÉTATS FINANCIERS 2021 — DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER DE BLANCHETTE VACHON ET ASSOCIÉS

22-03-07 Il est proposé par Mme Annick Lacroix-Maranda, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt du rapport financier 2021 tel que préparé par Blanchette Vachon et associés.

DÉSIGNATION DES SIGNATAIRES ENTENTE MTQ — NON-ACCÈS

22-03-08 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement que M. Gabriel Giguère, maire, et Mme Maryane Bélanger, directrice générale, soit les personnes autorisées à agir au nom de la municipalité de St-Côme-Linière et à signer tous les documents relatifs ou accessoires à l'entente de non-accès avec MTQ.

RÉSULTATS APPEL D'OFFRES — VIDANGE DES BOUES

22-03-09 ATTENDU QUE des soumissions publiques du projet en titre ont été reçues et ouvertes au bureau municipal, le jeudi 3 mars 2022, à 11 h, avec la présence de deux témoins indépendants du dossier.

ATTENDU QUE quatre (4) soumissions ont été reçues et en voici le résultat :

GFL Environmental Services Inc.

Option 1: 149 766,44 $

Option 2: 296 586,06 $

Environnement Terra Vestra inc.

Option 1: 210 769,87 $

Option 2: 371 829,15 $

Excent Environnement Inc.

Option 1: 239 619,40 $

Option 2: 502 325,78 $

Simetech Environnement Inc.

Option 1: 136 485,31 $

Option 2: 268 399,93 $

ATTENDU QU'après analyse, la firme d'ingénieurs WPS n'a décelé aucune irrégularité dans les soumissions reçues et recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire jugé conforme, soit Simetech Environnement Inc. au montant de 136 485,31 $ pour l'option 1, et au montant de 268 399,93 $ pour l'option 2 (taxes incluses).

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement :

QUE le conseil accepte la recommandation d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire jugé conforme, soit Simetech Environnement Inc., au montant de 136 485,31 $, pour l'option 1 seulement.

FONDS RÉSERVÉ — VIDANGE DES BOUES

22-03-10 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on affecte 130 000 $ du compte 59-110-31 affectation réserve vidange boues à l'année 2022 afin de payer la vidange de boues prévue.

OFFRE DE SERVICES – BALAYAGE DES RUES 2022 — LES IMMEUBLES 118 INC.

22-03-11 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Steven Lebel et résolu unanimement d'accepter les services de Les Immeubles 118 Inc., au taux horaire de 130 $/h, pour un camion balai aspiration.

OFFRE DE SERVICES – FAUCHAGE ET DÉBROUSSAILLAGE — DÉBROUSSAILLEMENT ADAM VACHON

22-03-12 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services de débroussaillement Adam Vachon, au taux horaire de 89,75 $/h plus taxes, pour le débroussaillage avec coupe de 6 pieds ou 99,75 $/h plus taxes pour le débroussaillage avec mat.

NOMINATION M. SYLVAIN GRENIER — JOURNALIER ARÉNA / MAINTENANCE / CHAUFFEUR ZAMBONI

22-03-13 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet , secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on engage M. Sylvain Grenier, à titre de journalier aréna / maintenance / chauffeur zamboni permanent selon les conditions de la convention collective en vigueur.

FONDS CULTUREL 2022

22-03-14 Il est proposé par Mme Annick Lacroix-Maranda, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que la municipalité dépose un projet au fonds culturel 2022.

La municipalité s'engage à payer sa part dans le projet déposé.

Que la personne autorisée à signer le protocole d'entente soit Mme Maryane Bélanger, directrice générale.

ABRI SKATE PARK

22-03-15 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que l'on accepte la soumission de Soudure Dorick Dumas, au coût de 9 500 $, pour un abri en métal monopente de 16 pi X 16 pi.

DÉTECTEUR C02 — ARÉNA

22-03-16 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on accepte la soumission d'Alarme Zonetech, au coût de 1 453,57 $ plus taxes, pour l'installation d'un détecteur de C02 à l'aréna.

PROGRAMME VOISINS SOLITAIRES — ESPACE MUNI – ENGAGEMENT

22-03-17 ATTENDU QUE : L'appel de projets Voisins solidaires financé par l'organisme Espace MUNI vient soutenir les municipalités et les MRC qui souhaitent développer, maintenir ou améliorer des initiatives Voisins solidaires permettant de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés.

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité de Saint-Côme-Linière manifeste de la volonté à développer un projet Voisins solidaires, car l'intérêt et l'engagement de la municipalité à mettre en œuvre une activité intergé-

nérationnelle est très attendu par sa population.

SUR LA PROPOSITION Mme Annick Lacroix-Maranda

APPUYÉE par M. Steven Lebel

IL EST RÉSOLU des membres du conseil municipal de confirmer formellement l'engagement de la municipalité de Saint-Côme-Linière à mettre en œuvre, dans un délai de deux (2) ans, un projet Voisins solidaires avec la collaboration des citoyennes et citoyens, ainsi que des organismes du milieu.

PROGRAMME VOISINS SOLITAIRES — ESPACE MUNI – AUTORISATION POUR SIGNER LA DEMANDE DE FINANCEMENT

ATTENDU QUE : L'appel de projets Voisins solidaires financé par l'organisme Espace MUNI vient soutenir les municipalités et les MRC qui souhaitent développer, maintenir ou améliorer des initiatives Voisins solidaires permettant de tisser des liens sociaux et intergénérationnels, de briser l'isolement et de contribuer à la santé globale et à la qualité de vie des citoyennes et citoyens, ainsi qu'au développement des communautés.

22-03-18 SUR LA PROPOSITION de M. Simon Breton

APPUYÉE par Mme Annick Lacroix-Maranda

IL EST RÉSOLU des membres du conseil municipal

D'autoriser Mme Maryane Bélanger, directrice générale, à signer au nom de la municipalité de Saint-Côme-Linière tous les documents relatifs à la demande de financement présentée dans le cadre de cet appel de projets.

DÉROGATION MINEURE — M. ÉRIC LEBEL ET MME LINDA VEILLEUX — 1448, 13E RUE — LOT 3747325

Nature et effets

Une dérogation mineure est demandée par M. Éric Lebel et Mme Linda Veilleux, pour le lot 3 747 325, afin d'agrandir son garage de 20 pieds X 8 pieds derrière celui existant et de pouvoir y reculer dans la marge arrière de 1,5 m à 1,85 m au lieu de 2 m (marge +/- 30 cm) selon l'article 4.3 B du règlement de zonage 2006.

De plus, la superficie du garage ne peut être plus grande que celle de la maison. Art 4.3. B : la superficie doit être égale à 100 % de la maison et la marge arrière minimale est de 2 mètres.

La superficie du garage est déjà égale à celle de la maison.

Identification du site concerné

Lot 3 747 325 cadastre du Québec

Le CCU recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Éric Lebel et Mme Linda Veilleux.

22-03-19 Il est proposé par Mme Annick Lacroix-Maranda, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement d'accepter la dérogation mineure de M. Éric Lebel et Mme Linda Veilleux pour le 1448, 13e Rue.

APPUI DEMANDE CPTAQ — M. SERGE LESSARD

22-03-20 Attendu qu'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ est faite par M. Serge Lessard (9180-9814 Québec Inc.) 964, route 275, lot 3 747 685, afin de faire un remblai autour de la rallonge de ses fermes et permettre une libre circulation de sa machinerie près des bâtiments;

Attendu que la terre du remblai proviendrait d'un chantier du MTQ et une attestation sera fournie au propriétaire afin de prouver que la terre est exempte contaminant.

Considérant que la demande à la CPTAQ est conforme à la réglementation d'urbanisme applicable ;

Considérant qu'un appui à la demande n'aurait aucun impact pour le milieu agricole ;

Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que l'on appuie la demande d'autorisation de M. Serge Lessard afin qu'il puisse faire du remblayage sur le lot 3 747 685, autour des bâtiments agricoles, afin de niveler le sol et permettre une meilleure circulation pour sa machinerie.

DEMANDE CPTAQ — M. PAUL JACQUES – LOT 3 747 617

CONSIDÉRANT QU'une demande d'autorisation auprès de la CPTAQ a été déposée par le propriétaire du lot 3 747 617 afin d'ajouter au 4 000 m2 une superficie de 5 675 m2 qui représente la superficie du chemin pour se rendre audit lot ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire doit traverser les lots suivants et qu'il possède les droits de passage valides afin d'avoir accès à son lot :

Lot 6 190 460 (M. Jean-Claude Faucher) pour la longueur de chemin de 246,63 m, à partir de la route 173 connue sous le nom de route du Président-Kennedy;

Lot 3 747 619 (Mme Lucille Lessard) pour une longueur de chemin de 181,18 m;

Lot 3 747 616 (M. Robert Bergeron) pour une longueur de chemin de 707,19 m;

Lot 6 190 461 (M. Robert Bergeron) il n'y passe pas. Ses lots touchent de près ou de loin le chemin d'accès existant.

CONSIDÉRANT QUE le chemin doit avoir un minimum de 5 mètres de large pour l'accès des unités d'urgence.

CONSIDÉRANT QUE le lot 3 747 617, situé au 2506, route du Président-Kennedy, Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0 possède un droit acquis reconnu par la municipalité depuis 1946 afin de construire une habitation ;

CONSIDÉRANT QUE le but de la demande est d'ajouter la superficie du chemin soit environ 5 675 m2 aux 4 000 m2 nécessaires afin d'implanter son habitation, son champ d'épuration et son puits. Le chemin prend à lui seul 5 675 m2 pour s'y rendre, or il ne resterait plus rien pour implanter son habitation.

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ est conforme au règlement de zonage de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la demande à la CPTAQ est sans impact additionnel sur l'agriculture puisque le potentiel et les possibilités agricoles du lot sont nuls, que les usages résidentiels et saisonniers déjà exercés font en sorte que la demande n'a pas d'impact sur les activités agricoles.

22-03-21 EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jean-Denis Paquet

APPUYÉ PAR : Mme Annick Lacroix-Maranda

ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil appuie la demande d'autorisation à la CTAQ afin que le propriétaire du lot 3 747 617, M. Paul Jacques, ajoute la superficie du chemin soit 5 675 m2 au 4 000 m2 nécessaires afin d'implanter son habitation, son champ d'épuration et son puits. Le chemin prend à lui seul 5 675 m2 pour s'y rendre, or il ne reste plus rien pour implanter son habitation.

SOUMISSION STÉPHANE DOYON COUVREUR

22-03-22 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte la soumission de Stéphane Doyon Couvreur, au coût de 58 7500,00 $ plus taxes, pour refaire le toit de la caserne, ajouter une membrane, des garde-glace et des maximums.

SOUMISSION POULIN EXPERT

22-03-23 Il est proposé par M. Jean-Denis

Paquet, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on accepte la soumission de Poulin Expert, au coût de 11 320,00 $ plus taxes, pour l'achat d'un échangeur d'air et, un montant de 2 400 $ plus taxes, pour l'installation d'un thermostat afin de contrôler la température.

ACHAT BUNKERS – L'ARSENAL

22-03-24 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que l'on accepte la soumission de L'Arsenal, au coût de 6 300,00 $ plus taxes, pour l'achat de trois bunkers.

ACHAT PROTECTIONS FOND DE CASQUE – L'ARSENAL

22-03-25 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que l'on accepte la soumission de L'Arsenal, au coût de 1 200,00 $ plus taxes, pour l'achat de protections de fond de casque.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2022 — OMH

22-03-26 Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton, et résolu unanimement que l'on accepte le dépôt de prévisions budgétaires pour l'exercice 2022, présentées par le conseil d'administratif de l'Office d'habitation du Sud de la Chaudière, pour des revenus de 108 340 $ et des dépenses de 148 459 $, pour un déficit réel de 40 119 $ et une contribution municipale de 4 011 $.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CLUB MOTONEIGE 4 VENTS

22-03-27 Attendu qu'une demande d'aide financière du Club motoneige 4 vents a été reçue par le conseil.

Il est proposé par M. Steven Lebel, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on contribue pour un montant de 630 $ pour l'exécution de travaux de rénovations au relais.

DEMANDE TRAVERSE PIÉTONNE — MTQ

22-03-28 Attendu que la traverse entre la 8e Avenue et la rue Principale, à l'entrée Sud de la municipalité, est très dangereuse pour les piétons.

Attendu qu'il y a lieu de demander l'amélioration de cette traverse au MTQ.

Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que l'on demande au MTQ d'étudier cette traverse et de proposer une solution à la municipalité afin d'améliorer cette traverse fortement achalandée par la population.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ÉCOLE KENNEBEC

22-03-29 Il est proposé par Mme Annick Lacroix-Maranda, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on contribue pour un montant de 500,00 $ au projet de classe extérieure pour les classes de maternelle 4 ans.

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée spéciale du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 25 mars 2022.

AUGMENTATION SALARIALE DES CADRES, DES POMPIERS ET DES BRIGADIÈRES SCOLAIRES

22-03-32 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que l'on augmente les cadres, les pompiers et les brigadières scolaires pour l'année 2022:

Directrice générale

Augmentation de 5%, plus le montant forfaitaire prévu au contrat de travail.

Directeur des travaux publics

Augmentation de 5%, plus une allocation mensuelle en ajout au contrat de travail. En concordance avec la convention collective 2022 pour les années subséquentes.

Directeur du service incendie

Augmentation de 5%, plus rattrapage. Inclure le taux formation à l'échelle taux pratique. En concordance avec la convention collective 2022 pour les années subséquentes.

Officiers

Augmentation de 4% et inclure le taux formation à l'échelle taux pratique. En concordance avec la convention collective 2022 pour les années subséquentes.

Pompiers

Augmentation de 4% et inclure le taux formation à l'échelle taux pratique. En concordance avec la convention collective 2022 pour les années subséquentes.

Brigadières

Augmentation de 4% et concordance avec la convention collective 2022 pour les années subséquentes.

Que l'augmentation salariale soit rétroactive au 1er janvier 2022;

Que les augmentations prévues à la convention collective pour les années ultérieures soient aussi appliquées aux employés non syndiqués.

NOMINATION POSTE GÉRANTE D'ARÉNA

22-03-33 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on nomine Mme Brigitte Drouin, au poste de gérante d'aréna, selon les conditions de travail négociées avec le conseil et ce à partir du 27 mars 2022.

ALLOCATION CELLULAIRE

22-03-34 Il est proposé par Mme Annick Lacroix-Maranda, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on donne une allocation cellulaire de 60,00 $ par mois au chef incendie. L'allocation est rétroactive au 1er janvier 2022.

ENGAGEMENT M. ALEXANDRE LEMAIRE — JOURNALIER ARÉNA / MAINTENANCE ET/OU CHAUFFEUR DE SURFACEUSE

22-03-35 I est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement que l'on engage, M. Alexandre Lemaire, à titre de journalier aréna / maintenance et/ou chauffeur de surfaceuse pour le remplacement d'un congé maladie indéterminé et selon les conditions de la convention collective en vigueur.

HEURES D'OUVERTURE BUREAU MUNICIPAL

22-03-36 Il est proposé par M. Simon Breton, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement que l'on modifie les heures d'ouverture de l'hôtel de ville pour celles mentionnées ici-bas et ce à partir du 1er avril 2022.

Les nouvelles heures d'ouverture sont :

Lundi :	8 h – 16 h 30
Mardi :	8 h – 16 h 30
Mercredi :	8 h – 16 h 30
Jeudi :	8 h – 16 h 30
Vendredi :	8 h – 12 h 00

PORTES À LA SALLE PAROISSIALE

22-03-37 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement d'accepter l'offre de services des Constructions Sylvain Demers Inc., au montant de 885,00 $ plus taxes, pour installer 2 nouvelles barres paniques et enlever le système de barrure à la salle paroissiale.

PORTES DU GARAGE MUNICIPAL

22-03-38 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par Mme Annick Lacroix-Maranda et résolu unanimement d'accepter l'offre de services des Constructions Sylvain Demers Inc., au montant de

6 459,00 $ plus taxes, pour installer 2 nouvelles portes d'acier au garage municipal.

REMPLACEMENT MAIRE MRC

22-03-39 Il est proposé par M. Jean-Denis Paquet, secondé par M. Simon Breton et résolu unanimement de nommer M. Alain Dumas comme remplaçant de M. Gabriel Giguère, maire, à la MRC de Beauce-Sartigan.

Bureau municipal

Changement aux heures d'ouverture

Prenez note que dès le 1er avril 2022, le bureau municipal fermera dorénavant à 12h00 le vendredi. Il n'y a pas de changement pour les autres journées.

Lundi :	8 h – 16 h 30
Mardi :	8 h – 16 h 30
Mercredi :	8 h – 16 h 30
Jeudi :	8 h – 16 h 30
Vendredi :	8 h – **12 h 00**

Prochaines assemblées

régulières du conseil municipal

Lundi le 11 avril à 19h00

Lundi le 9 mai à 19h00

Changement apporté:

Prenez note que les assemblées ont lieu à la salle Optimiste, au 2e étage de l'aréna.

Les citoyens peuvent assister aux réunions, en respectant les directives de la santé publique. La distanciation étant obligatoire, les places sont donc limitées.

Prenez note: Selon les directives sanitaires du gouvernement du Québec, il se peut que les réunions se fassent à huis clos.

Diffusion des séances de conseil sur Internet

Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site internet de la municipalité, www.stcomeliniere.com

Onglet «municipalité».

Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».

Offres d'emploi—Municipalité St-Côme-Linière: Prenez note qu'en raison des délais requis, il n'est pas toujours possible de publier toutes les offres d'emploi dans le Babillard. Nous vous invitons donc à consulter régulièrement le site internet et la page Facebook de la municipalité, de même que le tableau électronique.

Jardin communautaire

4 parcelles sont disponibles pour la prochaine saison. La priorité est donnée aux nouveaux usagers.

Veuillez donner vos coordonnées au bureau municipal au (418) 685-3825 ou par courriel: st-come@stcomeliniere.com

Garage de toile, abri d'hiver, abri «Tempo»

Ces abris doivent être démontés en entier, toile et structure, et ce pour le 15 avril.

À défaut de le faire, et en vertu de la réglementation en vigueur, un avis d'infraction pourrait être donné ainsi qu'une amende à payer.

Nous vous remercions de votre collaboration.

Avis public de révision de la liste électorale

Municipalité Saint-Côme-Linière Date du scrutin 1 mai 2022

Par cet avis public, Maryane Bélanger présidente d'élection , annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la municipalité le 28 mars 2022.

Elle fait maintenant l'objet d'une révision.

2. Pour voter, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.

3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si :

Le jour du scrutin, vous aurez 18 ans accomplis

Le 1er mars 2022 :

- vous aviez la citoyenneté canadienne

- vous n'étiez pas en curatelle

- vous n'aviez pas été déclaré(e) coupable d'une manœuvre électorale au cours des cinq dernières années

De plus, vous deviez, le 1er mars 2022, remplir l'une des deux conditions suivantes :

- Avoir votre domicile sur le territoire de la municipalité et, depuis au moins six mois, au Québec

- Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la municipalité

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, à la présidente ou au président d'élection.

4. **Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la municipalité, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.**

Adresse : 1547 19e rue (Salle paroissiale)

Jours et heures : 13 avril 14h30-17h30

14 avril 19h – 22h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la municipalité doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.

6. Vous pourrez transmettre par écrit une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale à la présidente ou au président d'élection si vous êtes domicilié(e) dans la municipalité et dans l'une des situations suivantes :

- Vous êtes domicilié(e) ou hébergé(e) dans un établissement de santé admissible;

- Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un(e) proche aidant(e) domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne;

- Vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :

- êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;

- avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;

- présentez des symptômes de COVID-19;

- avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;

- êtes en attente d'un résultat au test de COVID-19.

Cette demande doit être accompagnée de la copie de deux documents : un qui indique votre nom et votre date de naissance et l'autre, votre nom et l'adresse de votre domicile. Si vous êtes domicilié(e) ou hébergé(e) dans un établissement de santé admissible1, ces documents peuvent être remplacés par une attestation d'un membre du personnel confirmant votre identité et votre lieu de résidence.

Vous pouvez communiquer avec la présidente ou le président d'élection pour obtenir les formulaires nécessaires. Il devra ensuite les avoir reçus au plus tard le 14 avril 2022 à 22h.

7. Si vous êtes dans l'une des situations décrites plus haut, et que vous êtes inscrite ou inscrit à la liste électorale, vous pourrez également voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le président ou la présidente d'élection au plus tard le 20 avril 202 2.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande ne peut être faite qu'à compter du 10 avril 2022 et sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

8.. Vous pouvez joindre la présidente ou le président d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente ou président d'élection

Adresse : 1408 rue Principale Saint-Côme-Linière G0M 1J0

Téléphone 418 685-3825 poste 202

Adjointe

Adresse : 1408 rue Principale Saint-Côme-Linière G0M 1J0

Téléphone 418 685-3825 poste 200

Donné à St-Côme-Linière le 28 mars 2022

Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité Saint-Côme-Linière
Date du scrutin : 2022-05-01

Par cet avis public, Maryane Bélanger, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis le 1er mars 2022 ou avant.
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans accomplis le jour du scrutin et avoir la citoyenneté canadienne le 1er mars 2022. Vous ne devez pas être sous curatelle ni être privé(e) de vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :

- Si vous êtes le ou la propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupant ou l'occupante unique d'un établissement d'entreprise, une demande d'inscription
- Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec le président ou la présidente d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 14 avril 2022.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente d'élection.

Mesures exceptionnelles liées à la situation sanitaire (vote par correspondance – COVID-19)

5. Vous aurez la possibilité d'exercer votre vote par correspondance si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

Entre le dimanche 10 avril 2022 et le mercredi 20 avril 2022, vous devez respecter une demande ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :

- êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours;
- - avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie;
- - présentez des symptômes de COVID-19;
- - avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours;
- - êtes en attente d'un résultat de test de COVID-19.

Pour voter par correspondance, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec la présidente ou le président d'élection au plus tard le mercredi 20 avril 2022.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande sera valide uniquement pour le scrutin en cours.

Coordonnées de la présidente d'élection

1408 rue Principale, St-Côme-Linière, Qc G0M 1J0

(418) 685-3825 poste 202

Donné à St-Côme-Linière le 28 mars 2022

Présidente d'élection

Rappel

Taxes municipales

Vous avez reçu votre compte de taxes municipales 2022 dernièrement. Lorsque le compte atteint 300.00$, il peut être payable en 4 versements. Voici un rappel des dates de versements:

1er versement le 25 mars 2022

2e versement le 25 mai 2022

3e versement le 10 août 2022

4e versement le 12 octobre 2022.

Il existe plusieurs façons de payer votre compte de taxes:

- Dans plusieurs institutions financières: Au comptoir, au guichet automatique ou par internet
- Par la poste, en utilisant les coupons joints à votre compte, en nous faisant parvenir des **chèques à l'ordre de *Municipalité St-Côme-Linière***
- À l'hôtel de ville (1408 rue Principale) en argent ou par chèque. **Une boîte à courrier est située près de la porte d'entrée. Vous pouvez y déposer vos chèques. Ne jamais déposer d'argent dans la boîte à courrier. Veuillez noter qu'en tout temps, les paiements par carte de débit ou crédit ne sont pas acceptés.**
- Vous pouvez aussi faire effectuer des retraits préautorisés dans votre compte aux dates de versements. Veuillez nous contacter au (418) 685-3825 à ce sujet.

Paiements par internet (SIPC)

Veuillez vous assurer d'utiliser le numéro de matricule qui apparaît sur votre compte de taxes 2022 lorsque vous faites un paiement en ligne. Ce numéro peut être différent des années passées. De plus, si vous avez plus d'une propriété, chacune a un numéro de matricule différent. **Chaque paiement doit être fait sous le bon numéro, ceci afin d'éviter des erreurs de paiements.**

Compagnie hypothécaire (institution financière)

Si c'est votre institution financière qui s'occupe du paiement de vos taxes, c'est vous qui avez la responsabilité de lui fournir votre compte de taxes. La loi nous oblige à faire parvenir le compte au propriétaire.

Frais de retard

En cas de non-paiement ou de paiement partiel à la date d'échéance, des frais de 13% l'an (intérêt et pénalité) seront ajoutés au compte.

Pour les nouveaux propriétaires en cours d'année

Il est important de noter que la municipalité de St-Côme-Linière n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. **Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies.**

La municipalité de St-Côme-Linière rappelle que si un contribuable n'a pas reçu son compte de taxes, ou en cas d'incertitude, il est de sa responsabilité de s'assurer que son dossier est à jour en communiquant au 418-685-3825.

Nous vous remercions de votre collaboration.

ÉCOLE KENNEBEC

Bonne nouvelle!

L'école Kennebec passe au vert!

En effet, l'école a comme projet de faire vivre la classe extérieure aux élèves du préscolaire *(plus spécifiquement les classes de maternelle 4 ans*) graduellement dès le retour de la relâche et d'établir cette pédagogie nature quotidiennement dès 2022-2023.

Pour ce faire, nous avons besoin d'un minimum d'équipements et d'installations afin que nos élèves puissent profiter pleinement de l'extérieur pour développer leur plein potentiel.

Du côté de la cour, nous aimerions aménager quelques petites constructions en bois comme un abri pour les temps frais, des bacs à jardin, une cuisine extérieure et un bac à sable.

Pour concrétiser ce beau projet, nous sommes à la recherche de dons (jouets *d'appuis financiers et de compagnies locales intéressées à contribuer* à notre projet qui sera également un atout pour la municipalité.

Pour contribuer ou pour obtenir plus d'informations, veuillez communiquer avec l'école Kennebec au 418-228-5541 poste 7161.

Un énorme merci à l'avance pour votre générosité.

Les classes de maternelle 4 ans de l'école Kennebec remercient la pharmacie Proxim Marilie Tanguay de St-Côme pour la généreuse commandite de deux trousses de premiers soins qui serviront à chacune de nos sorties dans le cadre de notre nouvelle classe extérieure.

Les classes de maternelle 4 ans de Mme Caroline et Mme Dominique tiennent à remercier M. Julien Martel d'EBI Électrique, M. Alain de la Coop St-Côme, M. Mathieu Bernier et M. Simon Audet de Telus pour leurs généreux dons de tourets de bois qui serviront de tables, de bancs et de matériel de manipulation pour notre classe extérieure.

Les amis vous disent un grand MERCI !

Personnel Électoral demandé

Il y aura élection municipale partielle et la municipalité est à la recherche de personnel électoral.

Vote par anticipation:

Dimanche 24 avril 2022

Jour du scrutin:

Dimanche 1er mai 2022

Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leurs coordonnées par courriel:

st-come@stcomeliniere.com

Ou par téléphone:

418-685-3825
poste 200

Merci

IMPÔTS

Comptabilité Paquet & Côté inc.

418 685-2630

Impôts

- **Particuliers** (canadiens et américains)
- Travailleurs autonomes
- Revenus de loyer
- Camionneurs
- Petites et moyennes entreprises
- **Sociétés, compagnies et organismes**
- Décès, succession et fiducie

Avantages

- Service **personnalisé**, confidentiel et informatisé
- Bureau ouvert à l'année à **St-Côme**

Autres services

- Tenue de livres
- Comptabilité informatisée
- États financiers
- Service de paye (Dépôt direct)
- Rapport de taxes et d'employeur (DAS)
- Formulaires gouvernementaux
- Domaine de la construction (Rapport CCQ, payes)

Heures d'ouverture
(sans rendez-vous)

Lundi au mercredi	8h00 à 18h00
Jeudi	8h00 à 19h00
Vendredi	8h00 à 16h00
Samedi	8h00 à 12h00

1614, 6e Rue, St-Côme-Linière, Qc G0M 1J0
Tél.: 418 685-2630 • Fax : 418 685-3972 • Cell. : 418 222-4133
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net

UNE MAISON DE 1950 ET MOINS ?

DES TRAVAUX EXTÉRIEURS À EFFECTUER?
UN CACHET PATRIMONIAL À CONSERVER?

Obtenez les services et l'expertise d'une architecte **pour 100$** (valeur de 800$).

- Accès à l'expertise professionnelle de la firme **Marie-Josée Deschênes architecte inc.** mandatée afin de mieux orienter vos décisions avant d'amorcer des travaux extérieurs sur une demeure patrimoniale
- Évaluation des étapes à réaliser, proposition d'esquisses et estimation budgétaire des travaux

POUR INFORMATION :
www. capcha.ca ou info@capcha.ca

Nouveautés

FÉDÉRAL
- Élargissement de l'admissibilité au crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH)
- Bonification de l'Allocation canadienne pour les travailleurs (ACT)
- Bonification de la pension de sécurité de la vieillesse (PSV) pour les Canadiens de 75 ans et plus (500$ et 10%)

PROVINCIAL
- Bonification du crédit d'impôt remboursable pour maintien à domicile des aînés (CIMAD)
- RAPPEL, le crédit d'impôt remboursable temporaire pour la mise aux normes d'installations d'assainissement des eaux usées résidentielles: l'entente doit être signée avant le 1er avril 2022

Vous avez des enfants ?

N'OUBLIEZ PAS :
- Frais de garde
- Reçus conditions physiques
- Reçus activités artistiques
- Revenu des enfants
- Pension alimentaire

AVIS DE COTISATION

PROVINCIAL ET FÉDÉRAL À APPORTER À CHAQUE ANNÉE

LOCATAIRE
Apportez votre Relevé 31

PROPRIÉTAIRE
Apportez vos taxes municipales

ACHAT 1ère maison

Apportez votre contrat d'achat ($$$)

Vous avez 70 ans et plus?

Informez-vous sur les différents crédits disponibles ($$$)
- Maintien à domicile
  - Résidence pour personnes âgées
  - Immeuble de logements
  - Résidence principale
- Activités des aînés
- Achat, location ou installation de biens admissibles (Élargissement des biens admissibles)
- Séjour dans une unité transitoire de récupération fonctionnelle
- Soutien aux aînés

Frais médicaux
- Médicaments
- Examen de la vue, verres, monture, lentilles cornéennes
- Dentiste, audiologiste
- Autres professionnels de la santé
- Soins médicaux non dispensés en région
- Prime assurance médicaments et maladie

REER – RAP – REEP

Cotisations effectuées
Reste de l'année (mars à décembre 2021)
60 premiers jours (janvier et février 2022)
Retrait RAP jusqu'à 35 000 $

Étudiants
- Frais de scolarité
- Intérêts prêt étudiant
- Avis de détermination (solidarité)

CRÉDIT POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Informez-vous des critères d'admissibilité ($$$)

Autres crédits disponibles
- Frais de repas de camionneur (23$ / repas)
- Outils des gens de métier
- Aidants naturels
- Frais de déménagement (40 km et +)
- Pompier volontaire
- Dépenses d'emploi
- Dons et contributions politiques

Autres situations à signaler
- Faillite
- Achat et vente d'actions (bourse)
- Vente résidence, chalet, terre et autres
- Changement de situation familiale
- Acomptes provisionnels versés

www.stcomeliniere.com

Escouade canine MRC

Notre nouvel établissement se situe à l'adresse suivante :

217-1, 181e Rue,
Beauceville QC
G5X 2S9.

Heures d'ouverture:

Du lundi au jeudi
de 11 h à 16 h.

Appel à la population

Baril récupérateur d'eau de pluie

La récupération de l'eau de pluie s'avère un moyen très intéressant d'arroser les plates-bandes et les jardins tout en économisant l'eau potable. Cela a un impact positif, autant économique qu'environnemental.

La municipalité de St-Côme-Linière aimerait connaître l'intérêt de la population pour l'acquisition d'un baril récupérateur d'eau de pluie et éventuellement pouvoir en offrir à un coût réduit s'il y a de l'intérêt.

Si une telle acquisition pouvait vous intéresser, bien vouloir nous communiquer vos coordonnées par téléphone (418) 685-3825 ou par courriel : st-come@stcomeliniere.com

Modèle à titre indicatif seulement

INVITATION

Assemblée générale annuelle virtuelle

Prenez connaissance des résultats et des réalisations de votre caisse.

Mardi 19 avril 2022 | 18 h 30

Le lien pour assister à l'assemblée est disponible au www.desjardins.com/caissedusuddelabeauce

À vous de voter! Le vote se fera en ligne.

Du 20 au 23 avril 2022, visitez le **www.desjardins.com**, le site de votre caisse ou AccèsD pour voter sur le versement de la ristourne et l'élection des administrateurs, le cas échéant.

Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce

Samedi le 19 mars 2022 avait lieu, pour la 6e édition, l'événement annuel « **Tournoi d'un jour** » à l'aréna de St-Côme-Linière. Pour l'occasion, plus de 200 personnes se sont déplacées au cours de la journée, qui fut parfaite à tous égards. Les profits de cette journée s'accumulent d'édition en édition et serviront tôt ou tard à concrétiser des projets locaux. Au nom des organisateurs ainsi qu'au nom des participants, nous vous remercions et à l'année prochaine!

Les organisateurs

Parce que votre caisse contribue à créer ici un avenir meilleur.

Voici les organismes bénéficiaires de montants versés en commandites, dons et en provenance du Fonds d'aide au développement du milieu entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021

Culture

Association chasse et pêche du Lac Abénaquis
Bibliothèque paroissiale Saint-Zacharie
Festival chasse et pêche du Lac Abénaquis
Société Historique Saint-Côme-Linière

Développement économique

ARLA
Carrefour jeunesse-emploi Les Etchemins
Chambre de commerce Sain-Côme
Créavenir Desjardins
Exposition Saint-Prosper
Fonds C
Fonds d'entraide Desjardins
Microcrédit Desjardins aux entreprises
Municipalité Saint-Côme-Linière
Municipalité Saint-Zacharie

Oeuvres humanitaires et services communautaires

Bercail
CALACS Chaudière-Appalaches
Campagne d'entraide Desjardins
Centraide
Cercle de fermières de Saint-Louis
Chevaliers de Colomb de Saint-Prosper
Chevaliers de Colomb de Saint-Théophile
Comité Permiers secours
L'Essentiel les Etchemins
Maison des jeunes l'Olivier des Etchemins
Moisson Beauce
Municipalité Saint-Louis

Éducation

Assidus
Bourses d'excellence de la Caisse Desjardins Ma vie, Mes Passions
École le Petit Chercheur
Mes finances, mes choix
Polyvalente des Abénaquis
Polyvalente Bélanger
Ristournes de la caisse scolaire
Zec Jaro

Santé et saines habitudes de vie

Championnats canadiens de cyclistes
Club de patinage artistique Saint-Côme
Corps des cadets 2787 Saint-Zacharie
École la Tourterelle
Fondation du coeur Beauce-Etchemins
Fondation Sanatorium Bégin
Maison Catherine de Longpré
MRC Robert-Cliche (piste cyclable)
Municipalité Saint-Benjamin
Municipalité Sainte-Aurélie
Municipalité Saint-Prosper
Perfection auto Beauce-Etchemin
PRO-LAC
Saint-Côme Open
Saint-Prosper Open
Syndicat de l'UPA Les Etchemins
Triathlon Sainte-Aurélie

desjardins.com/caissedusuddelabeauce

Desjardins
Caisse du Sud de la Beauce

Soyons vigilants face à la fraude...

Les menaces de fermer vos comptes ou d'en limiter l'accès si vous ne répondez pas à un courriel sont le signe d'une FRAUDE PAR HAMEÇONNAGE

Avant de faire un achat en ligne , assurez-vous que le lien internet est sécurisé par un cadenas à droite de l'adresse WEB ou le S de HTTPS au début du lien.

SÛRETÉ DU QUÉBEC
POLICE
SERVICE INTÉGRITÉ JUSTICE

Depuis 1933… plus de 80 ans!

Fermières St-Côme

Réunion des Fermières le mercredi 13 avril à 19h00

Les réunions ont lieu maintenant au local adjacent à celui des métiers, au 1557 route Kennedy (garage municipal).

Cotisation payable

Exhibit: Produits de l'érable et vos créations

Bienvenue à toutes!

Le Conseil

Conseil municipal

Gabriel Giguère, maire

Simon Breton, conseiller poste 1

Siège vacant, conseiller / conseillère poste 2

Annick Lacroix-Maranda, conseillère poste 3

Steven Lebel, conseiller poste 4

Jean-Denis Paquet, conseiller poste 5

Alain Dumas, conseiller poste 6

Collecte des ordures
Collecte aux 2 semaines

Prenez note que la collecte des ordures se fait actuellement aux 2 semaines. Les calendriers des ordures et du recyclage sont accessibles en tout temps sur le site internet de la municipalité, onglet services.

HLM St-Côme-Linière

Demande de logement

Prenez note que pour une demande de logement en HLM à St-Côme-Linière, vous devez maintenant contacter le bureau municipal pour obtenir un formulaire:

418-685-3825
ou st-come@stcomeliniere.com

Premiers répondants

La fonction de premier répondant assure, de par sa proximité à la population, une réponse rapide et efficiente pour les situations d'urgence vitale en attendant l'arrivée des techniciens ambulanciers.

La municipalité de St-Côme-Linière est à la recherche de citoyens de notre communauté pour joindre l'équipe des premiers répondants.

Ça vous intéresse?

Veuillez nous le faire savoir par courriel:

incendie@stcomeliniere.com

ou par téléphone: 418-685-3825 poste 500

Merci à l'avance

de votre intérêt!

Maison et atelier d'Élisée Nadeau, sellier, en 1902. Léa Bélanger (son épouse), Jean-Louis Nadeau et Jeanne Nadeau (ses enfants), ainsi que Nathalie Bélanger (cousine de Léa Bélanger) et Paul Simon qui étaient des employés à la sellerie. Ces constructions étaient à peu près sur l'emplacement actuel de la fontaine du 1289 rue Principale (Jean-François Nadeau).

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, fonds David Nadeau (45-8)

Centre d'écoute Beauce-Etchemins

Ne restez pas seul(e) dans ces moments difficiles, nous sommes là pour vous.

Service d'écoute téléphonique, gratuit et confidentiel 24h/24, 7 jours/7

Appelez nous:

418-228-0001

Disposition du bac à déchets et du bac de recyclage lors de la collecte

Nous demandons à la population de placer le bac à au moins 1 ou 2 pieds à l'intérieur de leur cour. L'entrepreneur responsable de la collecte est capable de vider le bac à cette distance. Un bac mis directement sur la voie publique peut être nuisible à la circulation ou aux piétons, et risque d'être endommagé par les véhicules lourds.

Nous vous remercions de votre collaboration.

PROPRIÉTAIRES

- Vous possédez une maison ancienne datant d'**avant 1950** et ayant conservé un **bon potentiel patrimonial ?**
- Vous envisagez entreprendre **dans les prochains mois** des travaux extérieurs d'agrandissement, de réfection de solage, d'isolation, de modification de revêtement, de fenêtres, de toiture, de galerie ou autres ornements ?
- Vous aimeriez **être conseillé** afin de préserver le cachet de votre demeure ?
- Vous souhaitez **évaluer les étapes à réaliser,** ainsi que le **budget à prévoir** ?

Consultez **CAPCHA.CA**

Service incendie St-Côme-Linière

Le service de prévention des incendies vous rappelle que vous devez faire une demande de permis à la municipalité pour les feux à ciel ouvert. Merci de votre collaboration.

Vous aimeriez être pompier volontaire?

Contactez la municipalité au 418-685-3825

La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ? Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 500,000 membres au Québec, elle prône une qualité de vie pour tous les aînés.

Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressé-e-s ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654
ou Louise : 418-685-1273

COMPTOIR D'AUBAINES DE ST-CÔME

Un magasin ouvert à tous. Un excellent moyen de faire du recyclage de vêtements… Une bonne façon de donner au suivant… Un excellent moyen d'économiser sur des vêtements pratiquement neufs.

Bienvenue à tous!

Comptoir d'aubaines

Modification à l'horaire

Mercredi	13h00 à **15h30**
Jeudi	13h00 à **15h30**
	18h00 à 20h00
Vendredi	13h00 à **15h30**

Aréna St-Côme-Linière

Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

Pour informations supplémentaires, veuillez contacter Mme Brigitte Drouin au (418) 685-3825 poste 300 ou par courriel : arenastcome@stcomeliniere.com

Vous avez jusqu'au 8 avril pour réserver votre place. Le lapin vous est remis en pièces dans un bel emballage. Vous avez sur place une animatrice pour fabriquer le lapin et vous guider pour la fabrication de ce lapin. Un montant de 5 $ par enfant vous est demandé et la municipalité débourse la différence. Un petit chocolat vous est remis. Pour réservation 418-685-3825 poste 300

Belle participation aux activités de la semaine de relâche. Merci à tous!

Cardio Plein Air à St-Côme-Linière

Bonjour les sportifs!

Être assidu à l'entraînement, ce n'est pas toujours facile. Le truc ultime: Avoir du plaisir en s'entraînant! C'est simple, venez faire du cardio plein air…

Le jeudi soir dans le stationnement de l'église

De 18h30 à 19h30

Coût: 10$ par personne, payable à la fois /carte

Début: 5 mai 2022

Fin: 13 octobre 2022

Réservation / Inscription requise

Mélanie Boily: 418-957-2186

boilymel179@hotmail.com

Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan

FOSSE SEPTIQUE

Période de vidange de fosses septiques pour bénéficier du tarif régulier **(vous avez la responsabilité de vous inscrire à l'avance pour bénéficier du tarif régulier)**

Cédule 2022

Du 19 au 23 septembre 2022:

Tous les secteurs SAUF route Kennedy, route 275 et rang St-Joseph

Du 26 au 30 septembre 2022:

Route Kennedy, route 275 et rang St-Joseph

Par courriel: fosse@vsjb.ca (une confirmation vous sera acheminée)
Par téléphone:
418 397-8479 (en tout temps sur une boite vocale) ou
418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.

Des coûts additionnels sont prévus dans les cas suivants:

Vidange en dehors de la période de vidanges prévue pour votre secteur;

Déplacement inutile (adresse mal identifiée, fosse pas trouvée ou inaccessible, couvercles mal dégagés, entrée obstruée, barrée ou non dégagée, etc.).

Travaux de mise aux normes nécessitant une vidange dans un délai moins de 48 heures ouvrables;

Vidange en urgence dans un délai moins de 24 heures, soir de semaine, vendredi après-midi, fin de semaine, jours fériés, période du temps des fêtes et en dehors des heures régulières de bureau.

FOSSE DE RÉTENTION

Pour obtenir une vidange, composer le 418 226-5300 du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h, ou par courriel à fosse@vsjb.ca

La vidange de fosse de rétention se fait selon le besoin du propriétaire. Il n'y a pas de cédule établie pour ce type de fosse. Pour bénéficier du tarif régulier, vous devez prévoir un délai maximal de 5 jours ouvrables. Des frais additionnels s'appliqueront pour toutes demandes nécessitant une vidange dans un délai de 3 jours ouvrables et moins.

VIDANGE EN URGENCE

En cas d'urgence durant les fins de semaines, jours fériés ou congés des Fêtes, veuillez composer le 1-866-291-1280 et une personne répondra à votre appel. Des frais additionnels vous seront facturés.

Lorsqu'une vidange de fosse est prévue, le propriétaire doit s'assurer de rendre l'emplacement accessible et dégager les couvercles de la fosse de 6'' au pourtour et 6'' en profondeur la fin de semaine précédent la semaine prévue de la vidange. Aucun avis téléphonique sera acheminé au propriétaire pour lui faire un rappel.

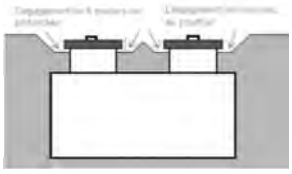

Prenez note qu'avec la crise actuelle due à la COVID-19, il se peut que l'horaire pour les vidanges de fosses septiques soit modifié. Ça pourrait se faire plus tôt ou plus tard en journée, et même les fins de semaines. Merci de votre compréhension.

Pour éviter la propagation de la COVID-19, les camionneurs ne laissent plus d'accroche porte lors de la vidange de votre fosse septique. Pour vous signaler que la vidange a bien été faite, un X sera fait sur un des couvercles.

Centre du deuil Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve. Services d'accompagnement individuel ou de groupe pour les adultes ;

Ne restez pas seul dans ce tournant important de votre vie.

Contactez-nous au 418-228-3106

Havre l'Éclaircie
Maison d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants
Tu peux nous joindre en tout temps au
418 227-1025 1 800 709-1025
24 heures sur 24, 7 jours par semaine

Transport Autonomie
Beauce -Etchemins
Transport adapté et collectif
Pour plus d'information
Transport adapté : 418-227-4147
Transport collectif : 418-227-2626
Site Internet www.transportautonomie.com

Bibliothèque municipale

Nouveautés «best-sellers» à la bibliothèque municipale - Location à 2.00$ / 2 semaines

Seule la collection «best-sellers» est payante… Tous les autres livres et magazines sont

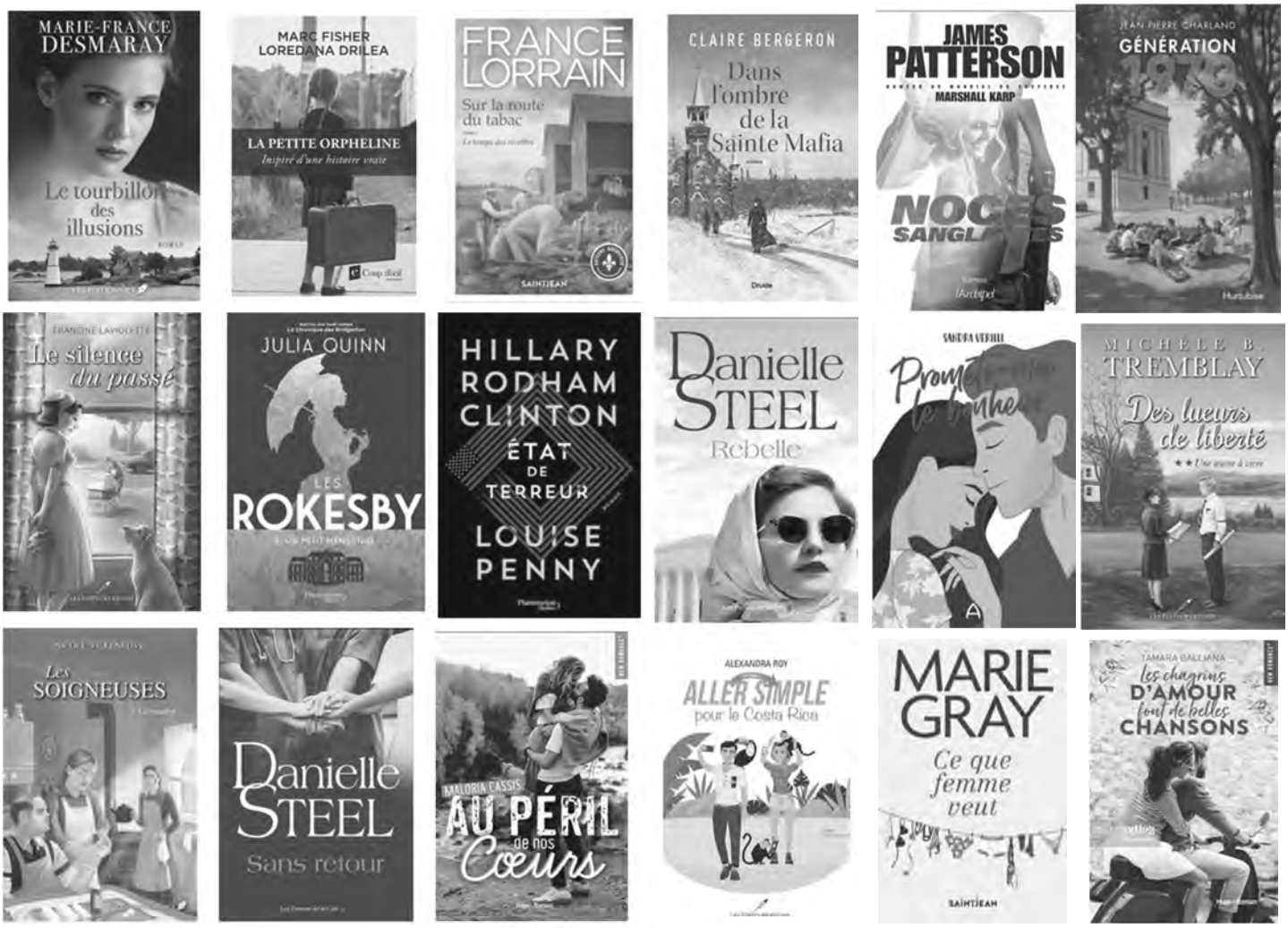

Nouveauté jeunesse

Heures régulières d'ouverture

Lundi : 8h30-12h00 et 13h00-16h30

Mardi:
8h30-12h00 et 13h00-16h30 et 18h30-20h30

Mercredi: 8h30-12h00

Vendredi: 18h30 - 20h30
Info: 418-685-3825 poste 205

Chute à livres: Une chute à livres a été installée récemment près de l'entrée de la bibliothèque.

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Veillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement.

Merci de votre collaboration

Dépôt d'huiles diverses

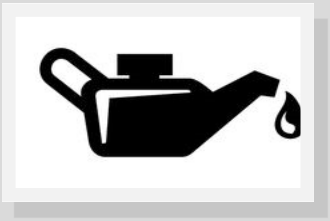

Prenez note:

Depuis le 1er janvier 2022, le dépôt au garage municipal est fermé.

Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus. Le service demeure sans frais.

695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière (Québec)
G0M 1J0

info@ricbs.qc.ca
418 685-2230

Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur…)

Merci de votre collaboration.

Encombrants ménagers à faire ramasser :

Un seul numéro : **418-685-2230**

Avez-vous visité notre site internet?
www.stcomeliniere.com

Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres… Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.

Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?

Municipalité St-Côme-Linière

La meilleure façon d'être informé de ce qui se passe dans la municipalité.

Développement économique

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard. **L'invitation est lancée à tous les promoteurs…** Communiquez au 418-685-3825 pour vos publications futures.

Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre demande de permis à l'avance afin d'obtenir les autorisations à temps pour la date prévue de vos travaux.

Nouveauté: Il est maintenant possible de faire votre demande de permis de construction, rénovation etc. en ligne si vous le désirez via notre site internet (onglet service/ demande de permis construction).

Si vous avez besoin d'informations rapides, des annexes d'informations sont disponibles en haut de la page Pour toutes questions, vous pouvez contacter M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb@stcomeliniere.com

Merci de votre collaboration!

Terrains disponibles au parc industriel

Pour informations:
(418) 685-3825

Nouveau développement résidentiel
Les Boisés Dulac
(secteur route Rodrigue et rang St-Joseph)
Très beaux terrains… À voir!

Infos: M. Gilles Dulac
1-819-568-8815
gillesdulac@hotmail.com
M. Jean-François Dulac
1-819-246-9779
jfrancdulac@videotron.ca

Terrains résidentiels à vendre

18e Rue

Pour informations:

Les Entreprises Dennis Poirier Inc

Téléphone : 418-230-8088

Courriel : dennispoirier@hotmail.com

Terrains résidentiels à vendre à St-Côme-Linière

Terrains situés sur la 16e Rue, entre la 12e Avenue et la 16e Avenue, asphaltée.

Services d'aqueduc et d'égout inclus.

À proximité des services municipaux: École, aréna, église, bureau de poste, etc.

Pour information:

Daniel Dumas

(418) 226-8370

Courriel:

danieldumas@hotmail.ca

LES TROIS AILES
RÉSIDENCE DE SOINS

Bureau d'information
1189, route du Président-Kennedy
Saint-Côme-Linière QC G0M 1J0
418 225-6237

Construction neuve sur un seul étage à St-Côme-Linière

Nouveau développement à St-Côme-Linière…

Comprenant 28 terrains disponibles avec services (eau et égout) de 13 200 à 19 000 pieds carrés. Près de l'école et des structures sportives, rue asphaltée.

Disponible en auto-construction ou clé en main

Pour aussi peu que 1.85$/pied carré

Contactez Steven Bédard, Constructions Bed-Clé, au 418-685-3257

Les Constructions Bed-Clé
Entrepreneur Général
Construction & Rénovation

Centre d'Écoute

du CEPS Beauce-Etchemins

La douleur et le vide ressentis dus à la perte d'un être cher demandent souvent de l'accompagnement dans les premiers pas de cette épreuve.

Comme vous le savez sans doute, le Centre du deuil offre des rencontres de groupe et individuelles pour toutes personnes adultes vivant un deuil.

Nos prochains groupes débuteront bientôt sous forme de vidéo conférence.

Contactez nous pour de plus amples informations.

Centre du deuil du CEPS Beauce-Etchemins

T : 418-228-3106

C : cepsaa@ip4b.net

Abattage d'arbre

Avis à toute la population

Concernant l'abattage d'un arbre, qu'il soit malade, mort, dangereux, ou pour toute autre raison, cela prend un permis délivré par la municipalité et le coût est de 10$. Lorsque le technicien, reçoit la demande il peut aller prendre une photo sur place pour constater que l'arbre est très dangereux ou dans les conditions énumérées ci-haut.

Pour faire une demande de permis:

M. Yves Turcotte: 418-685-3825 poste 203 ou par courriel : techurb@stcomeliniere.com

RECYCLAGE

En avril 2022, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi le 14 avril

Jeudi le 28 avril

Lampadaires de rue défectueux? Merci de nous en aviser:

www.stcomeliniere.com, onglet «services» —) Défectuosité lampadaires de rue.

Un service d'aide alimentaire est disponible dans votre village!

Si vous vivez une situation plus difficile financièrement et vous voulez améliorer vos conditions de vie, nous sommes là pour vous.

- Une aide une fois par mois;
- En tout confidentialité;
- Contribution symbolique pour les frais de transport;
- Réception directement à St-Côme.

Pour plus d'informations, contactez **Isabelle Thompson** à l'Association Bénévole Beauce-Sartigan: **418-228-0007 poste #5**

Association Bénévole Beauce-Sartigan inc

Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 83: Canne, béquilles, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations:

M. Robert Bourque, 418-685-3612

En cas d'absence de M. Bourque, vous pouvez contacter M. Michel Pomerleau au 418-685-3150.

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.

Municipalité St-Côme-Linière
1408 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomeliniere.com

www.stcomeliniere.com

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale

MAIRE

Cellulaire

418- 222-3472

Centre d'écoute téléphonique et de prévention du suicide Beauce-Etchemin

***Ligne d'écoute:* 418-228-0001**

Le Sillon
Regroupement de parents et amis de la personne atteinte de maladie mentale
URGENCE DÉTRESSE:
1-866-APPELLE
1-866-277-3553

TAXI COLLECTIF BEAUCE-SARTIGAN
Réservation 418-227-2626

Comptabilité Paquet & Côté Inc.
CPC
Comptabilité
Fiscalité
Sandra Paquet
Mélanie Côté, B.A.A.
1614, 6e Rue
Saint-Côme-Linière, Qc, G0M 1J0
comptabilitepaquetcote@globetrotter.net
Tél.: (418) 685-2630
Cell.: (418) 222-4133
Fax: (418) 685-3972

Site internet de la municipalité de St-Côme-Linière:

www.stcomeliniere.com

Me MARIE-EVE POULIN
NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE
1525, 8e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0
Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca
T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284

CB
CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON
Tout pour vous satisfaire
418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.